**BORDEREAU DE RADIATION D’INSCRIPTION DES MESURES D'INALIÉNABILITÉ DÉCIDÉES PAR LE TRIBUNAL EN APPLICATION DES ARTICLES L. 626-14 ET L. 642-10 DU CODE DE COMMERCE AU REGISTRE DES SÛRETÉS MOBILIÈRES**

*(Articles R. 521‑19 et suivants du code de commerce)*

N° d'ordre (à compléter par le greffier) :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR :

Pour une personne physique :

Prénoms :

Nom de famille :

Nom d'usage (le cas échéant) :

Adresse de l'établissement principal, à défaut, du lieu d'exercice de l'activité, ou du domicile :

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Commune :

Pays :

Le cas échéant, le numéro unique d'identification complété, s'il y a lieu, par la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où la personne physique est immatriculée :

|\_\_|\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|\_\_|…|\_\_|\_\_|\_\_|…RCS (Ville) :

Pour une personne morale :

Forme juridique :

Dénomination sociale :

Adresse du siège social (ou à défaut celle de l'établissement principal) :

Code postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Commune :

Pays :

Le cas échéant, le numéro unique d'identification complété, s'il y a lieu, par la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où la personne morale est immatriculée :

|\_\_|\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|\_\_|…|\_\_|\_\_|\_\_|…RCS (Ville) :

Le demandeur est :

□ Le commissaire à l'exécution du plan, administrateur ou liquidateur selon le cas ;

□ Le propriétaire du bien objet de la mesure.

OBJET DE LA DEMANDE :

Il est demandé au greffier la radiation de l'inscription qui a été enregistrée le :

|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Sous le numéro :

|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

Joindre à la demande la copie de la décision.

Fait à , le .

Signature du demandeur :

Partie réservée au greffier du tribunal

Mention d'inscription :

Je, soussigné,

greffier, certifie avoir procédé au renouvellement de l'inscription

sous le numéro .

Le .

Signature du greffier et cachet :